

Avignon, le 27 mars 2024

LIMINAIRE AU CSA LOCAL DE VAUCLUSE

Monsieur le Président,

En préambule de ce CSAL, nous vous renouvelons notre demande exprimée dans notre motion de boycott lue lors de la première convocation de cette instance, à savoir de nous communiquer les perspectives d'action que vous comptez mener pour les services qui vous ont déjà alerté et qui vous ont demandé d'agir lors des CSAL précédents.

Nous vous demandons également l'annexion de cette motion au PV de cette instance.

Concernant les sujets à l'ordre du jour, le trou prévisionnel dans le budget de 2024, associé à la réduction permanente des moyens alloués aux DDFIP nous inquiètent et nous interrogent fortement. De plus, ce ne sont pas les annonces faites par le Gouvernement en termes de politique budgétaire, laissant présager des coupes sombres dans ces mêmes budgets, qui vont nous rassurer...

C'est bien la première fois qu'un budget déficitaire nous est présenté en instance locale.

Quid notamment des projets immobiliers à venir et en cours dans le Vaucluse ?

Concernant la création du centre de contact des professionnels, le retour d'expérience de ces centres déjà opérationnels sur le territoire soulève de nombreuses questions.

Les premiers centres de contacts des professionnels ont été mis en place en septembre 2021.

En amont de ces projets, Solidaires Finances Publiques a fréquemment alerté sur les risques de démantèlement de la mission de gestion des sociétés.

Avec 3 types de structures (SIE, antenne et CDC) pour gérer la vie des entreprises, le travail est morcelé, les tâches taylorisées avec pour conséquences une perte de sens des missions et une démotivation réelle pouvant à terme causer de nombreux RPS pour les agents et les agentes de la DGFIP.

Côté usagers, c'est la fin de l'interlocuteur fiscal unique qui n'existe plus que pour les grandes entreprises dont la gestion de tous les actes est confiée à la DGE.

Dans ce contexte et après plusieurs mois de recul, ces fiches devaient faire le bilan des deux premières vagues de mises en place des antennes extra-départementales et des CCPro.

Or, comme souvent avec l'administration, au-delà du fait que le bilan est composé en grande partie d'éléments factuels et de synthèses, sans aucune analyse ; les résultats sont toujours positifs que ce soit en termes de gestion des missions, d'organisation interne fonctionnelle ou de formation.

Si sur le papier tout fonctionne, sur le terrain la réalité est bien différente.

- Au niveau du recrutement, comme nous nous en inquiétons, les CCpro sont composés en grande partie de stagiaires sortis de l'ENFiP et de contractuels (jusqu'à 45 % sur certains sites). Le Ccpro de Carpentras ne fait pas exception.
- Dans plusieurs structures, le manque d'agents et d'agentes expérimentés ne permet pas la transmission des savoirs et des gestes métiers pourtant essentielle dans notre administration. Sans toujours avoir l'expérience requise, les stagiaires et contractuels se retrouvent à devoir jongler entre formation complémentaire et apprentissage sur le tas. Par ailleurs, la formation ayant été récemment réformée, Solidaires Finances Publiques a souvent dénoncé les effets délétères d'une formation au rabais, raccourcie, qui ne prend plus en compte les chaînes de travail, ne permet pas de s'entraîner sur des applications informatiques et d'être opérationnels lors de la prise de poste. C'est pourquoi plusieurs centres constatent déjà beaucoup de turn-over. Pour finir sur ce point, pour de nombreux SIE, les postes ont été perdus avant l'ouverture effective et la prise en charge opérationnelle par les antennes de leurs missions dévolues. Ce décalage, que nous avons là aussi prédit, a entraîné des surcharges de travail conséquentes pour les collègues restés en sous-nombre dans les SIE.
- La formation semble assez hétérogène. Selon les lieux, les collègues ont eu des formations métiers suffisantes et professionnalisantes, ou au contraire trop superficielles et pas assez opérationnelles.
Nous vous laissons deviner quelle option nous déplairait le moins...
- Pour les usagers et usagères, au quotidien, le parcours devient parfois très compliqué. Dans certaines régions, si le point d'entrée unique est le CCPro qui oriente ensuite le contribuable selon les demandes, c'est bien le numéro de l'antenne qui est sur tous les documents. Cela crée du trouble côté usagers et côté DGFIP avec des antennes noyées sous les appels, et des boucles d'appels qui se sont fait attendre des mois.
- La mission en elle-même, morcelée, a perdu de son intérêt et certains agents et agentes dénoncent des travaux devenus inintéressants, la réalisation de petits bouts de missions sans plus de sens.

Beaucoup de rdv sont pris par les CCPro pour le compte des SIE lorsqu'une réponse ne peut pas être donnée. Certains SIE se trouvent ainsi submergés, y compris en dehors des plages fixes ce qui n'est pas sans causer des problèmes de management. Les liens entre les différents services : SIE, antenne extra-départementales et CCPro n'ont lieu bien souvent qu'entre hiérarchie. Les agents et les agentes déplorent le manque de fluidité entre ces services distincts, le manque de temps d'échanges avec leurs collègues alors que toutes et tous traitent pourtant des mêmes contribuables au quotidien.

Pour Solidaires Finances Publiques, ce démantèlement de nos missions est inacceptable. Il ne permet plus de garantir la qualité de nos missions de service public.

Pour les agents et les agentes, le morcellement et la taylorisation des tâches, dans un contexte de suppressions massives de postes, entraîne une perte de sens au travail. Nous continuerons à dénoncer les effets délétères de ces politiques de réorganisations incessantes sans que jamais ni les agents et les agentes ni les représentant-es du personnel ne soient associés.

Concernant l'expulsion des agents du PCE de Carpentras, que vous nommez « réorganisation », c'est là un énième méfait du NRP qui fragilise encore un peu plus l'implantation de notre réseau dans le Vaucluse et éloigne les agents affectés dans ces services d'une connaissance fine des secteurs dont ils auront la charge. C'est pourtant un élément primordial pour un contrôle fiscal réactif et qualitatif.

Concernant le dispositif du télétravail dans les services du Vaucluse, nous dénonçons à nouveau l'hypocrisie du chiffre des refus de télétravail. Nous avons suffisamment de remontées des services pour savoir que ces refus se font, soit oralement au niveau individuel, soit par écrit en fixant un cadre rigide au niveau collectif, ce qui exclut d'office toute demande divergente. Par conséquent, les agents ne formulent pas de demande dans Sirhius sachant déjà qu'elle leur sera refusée... La fameuse note locale du 06/09/2023 en fait la démonstration puisqu'elle a instauré un système d'étude de demande d'exception totalement déconnecté de Sirhius.

Nous vous exposerons lors des débats de ce jour que toutes ces réformes, réorganisations, et autres restructurations ne font qu'affaiblir encore un peu plus la DGFIP et tous les agents qui s'efforcent, jour après jour, de la faire fonctionner.

Sachez simplement, Mr le Président, que les agents en ont plus qu'assez de la faire fonctionner « quoi qu'il en coûte » ...